

Madame, Monsieur,

Le collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Frisange, en conformité de l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, a l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu

mercredi, le 18 décembre 2024 à 17h00

dans la salle des séances de la Mairie à Frisange

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Correspondance
2. Questions écrites au collège échevinal
3. Droits de préemption
4. Discussions et vote budget rectifié 2024 et budget 2025
5. Questions orales au collège échevinal

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre



Roger Beissel



La secrétaire



Isabelle Fiedler